JANVIER 2024

Compte d'informations municipales : Application sur votre portable PANNEAUPOCKET

Site de la Communauté d'agglomération : https://www.baiedesommeagglo.fr



Fontaine-sur-Somme Vieulaines BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire:

Page 2 : Vœux de la Municipalité

Pages 3 à 10 : Résumés des Conseils Municipaux Pages 11 à 14 : Les Associations ont la parole

Pages 15 à 17 : Vie Communale Pages 18 à 28 : Vie Pratique

Page 29 : État Civil

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite que cette année 2024 vous remplisse de bonheur et de satisfaction.

J'aurais pu dire aussi, une chouette année, le mot à lui seul est sympathique, et puis chouette est associé communément à nos églises, aux greniers, aux charpentes ... et ce n'est pas par hasard, car nos clochers sont les vigies de nos campagnes, et cette année devrait être une étape cruciale dans la réfection de la couverture de l'église Notre Dame de l'Assomption de Vieulaines.

Chouette, comme l'engagement des employés communaux, envers les habitants du village, et puis je voudrais toujours et encore saluer les actions, l'engagement bénévole des associations locales qui œuvrent pour que les marais soient entretenus, que les fêtes soient sublimées, que les chemins soient sillonnés, que les rencontres soient provoquées, et que finalement le patrimoine commun soit préservé...

Et enfin je voudrais remercier le conseil municipal qui m'accompagne dans le quotidien d'une vie d'élu, pas toujours chouette !!!

Bonne Année!

Stéphane Deloison

Toute l'équipe du Conseil municipal des jeunes vous souhaite une bonne année 2024. Pendant ces deux années, toute notre équipe s'est bien entendue. Nous avons pu réaliser les principaux projets que nous avons voulu faire. Nous avons bien aimé organiser les deux boums. Je tiens à remercier les adjoints et nous remercions essentiellement Armelle de nous avoir accompagnés.

Bon courage aux prochains élus!

Clémence Rousselle

Voici les comptes-rendus des différents Conseils Municipaux depuis la dernière édition

Conseil Municipal du 10 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix octobre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DELOISON Stéphane, Maire.

<u>Présents</u>: MM DELOISON Stéphane, BELLETTE Etienne, DAQUIN Sabrina, DULIN Annie, DULIN Christophe, GALLAND James, HORVILLE Joël, JOUANJEAN Anne, LESIEUR Vanessa, SABLON Christian, SCELLIER Jean-Michel, VANDERBECKEN Marie-Thérèse.

Monsieur DULIN Christophe est nommé secrétaire de séance

LECTURE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023

DISCUSSION SUR LES OBJECTIFS 2024: TRAVAUX

L'objectif de fin d'année est de préparer un plan des travaux sur les 2 ans et demi qui viennent, en concomitance avec Monsieur EOCHE, correspondant DGFIP, la commission « Finances » sera conviée à cette rencontre.

- Travaux à réaliser dans les chemins communaux, devis s'élevant à 24 979 € (concernant le chemin menant à droite de la carrière, le chemin menant à gauche de la carrière vers l'antenne, le chemin de Vieulaines et le chemin dans la Vallée de Sorel.
- Projet d'aménagement d'un city stade à côté du Foyer Rural, coût estimé à 45 000 €.
- Projet d'aire de jeux, situation entre le pignon de l'école et la rue Sotte, coût estimé à 20 000
 €.
- Sécurisation incendie rue Verte et Grande Rue, coût estimé à 64 000 €.
- Réfection des toitures de la salle polyvalente (partie centrale et partie gauche), la partie droite ayant été réalisée cette année.
- Dans le cadre du projet d'aménagement de logements derrière le foyer rural, acquisition du terrain des héritiers DAMONNEVILLE, coût estimé à 70 000 €. Les services de la CABS pourront donner une aide pour cet achat, et la Banque des Territoires pourra éventuellement établir un prêt.
- Nombreux travaux sont à effectuer à la salle polyvalente (chauffage, fenêtres, portes, toiture...), un groupe de travail dans le cadre de la commission « Travaux » est à mettre en œuvre pour statuer sur ces dits travaux.
- Aménagement pour sécuriser la D3
 Trois points ont été réalisés cet été, la gestion financière est gérée par la CABS, le solde de l'enveloppe allouée à la commune sera bientôt connu avec l'abondement en fonction des factures reçues.
 - Objectif pour la suite est de sécuriser une partie de Vieulaines et création d'un passage piéton sécurisé au niveau de la cavée Jean Peron.

TERRAIN SIS RUE DU CAPORAL CHEF GUY DULIN, cadastré AB n°15

Ce terrain est à vendre, un compromis de vente est en cours de réalisation.

La commune envisage de préempter cette parcelle, pour éviter une occupation conflictuelle, et ce terrain pourrait être utilisé pour gérer les eaux de ruissellement, pour aménager un parking pour les riverains ou à titre de jardin collectif.

Par 8 voix pour et 4 voix contre, le conseil municipal décide de préempter ce terrain. Par 8 voix pour et 4 voix contre, le conseil municipal propose le prix de 1 800 € pour cette acquisition.

RENOUVELLEMENT BAUX:

Les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité de renouveler les baux suivants, à savoir :

- * la parcelle de terre sise à « Quatre Chênes » cadastrée ZA n°32 d'une superficie approximative de 80 a 00 ca à Monsieur PARCY Olivier à compter du 1^{er} Mars 2024 pour une durée de 9 ans sur la base de 5 Qx de blé l'hectare soit 400 kgs de blé.
- * la parcelle de marais sise à « Marais de Folemprise» cadastrée AV n°135 d'une superficie approximative de 95 a 30 ca à Madame BOURGEOIS Elise à compter du 1^{er} Janvier 2025 pour une durée de 9 ans pour un loyer annuel de 100 euros.
- * la parcelle de terrain d'une contenance approximative de 5 a 32 ca sise « Rue Clabaut » à Fontaine Sur Somme cadastrée AD n°374 (partie) à Madame DULIN Florence à compter du 1^{er} Janvier 2025 pour une durée de 9 ans pour un loyer annuel de 15 euros.
- * Les terrains situés sur la commune de FONTAINE SUR SOMME (voir listing joint) et d'une contenance de 145 ha 81 a 62 ca sans garantie de contenance à la Société Communale de Chasse de Fontaine-Vieulaines, représentée par Monsieur OUTTERS Maxime, Président de la dite société, à compter du 1^{er} Mars 2024 pour une durée de 9 ans pour un loyer annuel de 35 Qx de blé.
- * Une partie du chemin communal (Voyeul des Trois Fétus) menant à sa propriété sise « Près de la rue Clabaut » cadastrée AD n°214 à Madame LEROY Arlette à compter du 1^{er} Juillet 2024 pour une durée de 9 ans pour un loyer annuel de 50 euros.
- * Le logement communal à Vieulaines sis 27 rue du Bas à Vieulaines à Madame ENNUYER Chantal à compter du 1^{er} août 2023 pour un loyer annuel de 200 euros.
- * Les membres du Conseil Municipal proposeront à Monsieur Éric BENICHOU, nouveau propriétaire de la maison sise 6 rue Clabaut à Fontaine Sur Somme un bail pour un excédent de terrain de 133 m2 environ, non cadastré, limité par la rue Clabaut, la propriété de Madame PAPIN Maryvonne et Monsieur et Madame DEBUS Gauthier et Madame FOURE Hélène, le prolongement lieu communal, à compter du 1^{er} novembre 2023 pour un loyer annuel de 25 euros.

VENTE DE BOIS SUR PIEDS

Les membres du Conseil Municipal sont d'accord pour vendre des lots de bois de chauffage aux habitants de Fontaine Sur Somme et de Vieulaines.

Vente de bois programmée le samedi 25 novembre 2023.

Rendez-vous sur la place à 9 heures.

DELIBERATIONS DIVERSES

Equilibrage des opérations d'ordre au budget primitif 2023

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le budget primitif 2023 de la commune présente une anomalie, en effet les opérations d'ordre ne sont pas équilibrées.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident le changement d'imputation d'articles pour équilibrer les opérations d'ordre, à savoir :

- -138 000 € à l'article 13 918
- + 138 000 € à l'article 1323

DIVERS

- * Une société d'aménagement d'aire de camping-cars a visité le terrain sis à la Catiche, une demande de certificat d'urbanisme a été déposée.
- *Visite des archives départementales le 23 janvier 2024
- * La commune a été sollicitée pour l'emplacement d'une antenne relais à Vieulaines, sur un terrain communal.
- * Implantation des éoliennes : deux réunions d'information initiées par la société H2Air sont programmées à Liercourt le 14 octobre et à Fontaine le 19 Octobre.
- 3 autres sociétés ont pris contact avec la commune : VALECO RENEWABLE ENERGY et EDF. Des solutions distinctes sont proposées, notamment un mix énergétique.
- * Contrôle Apave de la salle polyvalente mardi 7 novembre, à 10h.
- * Changement des défibrillateurs.

La commune possède 2 défibrillateurs (à la salle polyvalente et à la mairie). Les appareils sont obsolètes, deux devis ont été demandés. Après avoir exposé au Conseil, il est convenu de partir sur une location de 5 ans avec la société CU Médical et l'achat d'un coffret ventilé pour la mairie.

- * Téléthon 2023. L'organisation de l'événement fera l'objet d'une prochaine réunion avec les associations de la commune.
- * Arbre de Noël 2023. Il se tiendra le 16 décembre, la gestion est finalisée pour les diverses prestations et les achats.
- * Tour de table : odeur persistante rue sur l'eau, réception des jouets le 7 novembre, passage de quads et de motos rue sur l'eau, demande de subvention pour la commission jeunesse, discussion sur un Espace de Vie Social E.V.S., discussion sur l'ilot pour la pêche (délimitations, arrêté), discussion sur les loyers des baux de huttes, discussion sur des plantations de saules et d'autres arbres, discussion sur l'installation d'un banc sur la place, discussion sur la gestion des fossés rue verte en collaboration avec Mr. Loquet (CABS), remerciements pour les décorations et les actions liées, discussions sur l'implantation de la fibre, les obligations de compostage, ainsi que sur les délais maximums de stationnements sur la voie publique.

Conseil Municipal du 10 Novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix novembre à 20 heures, le conseil municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DELOISON Stéphane, Maire.

<u>Présents</u>: MM DELOISON Stéphane, BELLETTE Étienne, DULIN Christophe, GALLAND James, HORVILLE Joël, JOUANJEAN Anne, LESIEUR Vanessa, SABLON Christian, SCELLIER Jean-Michel, VANDERBECKEN Marie-Thérèse.

Absentes:

Mme DAQUIN Sabrina, absente excusée donne pourvoir à Mr SCELLIER Jean-Michel Mme DULIN Annie, absente excusée donne pourvoir à Mr HORVILLE Joël

Monsieur DULIN Christophe est élu secrétaire de séance

LECTURE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2023

TRAVAUX EGLISE DE VIEULAINES:

Travaux en cours et réalisés par l'entreprise JOUARD.

La commune souhaite réaliser une ligne de trésorerie, qui permettrait de payer l'artisan, en attendant la réception des subventions et la récupération de la TVA.

Pour rappel, le montant des travaux a été estimé par l'architecte à 159.030,75 € et la TVA à 32.884,70 €.

La commune a obtenu une prise en charge totale des travaux auprès de la DRAC, le département et la Région.

Un rendez-vous a été initié avec le Crédit Agricole Brie Picardie qui a proposé un prêt de 100.000,00 € sur 36 mois au taux Euribor + marge de 0,91%.

Après en avoir délibéré, membres du conseil municipal par 9 voix pour et 3 voix contre, sont d'accord pour contracter cette ligne de trésorerie, de conférer à Monsieur le Maire toutes délégations utiles pour la réalisation de cet emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le Prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Lors du démontage de la toiture, le diagnostic de la charpente a révélé que la partie couvrant le cœur était en mauvais état. Lors de la réunion de chantier du 10 octobre, il a été établi que cette partie de la charpente avait été mal construite à l'origine et nécessitait d'être refaite.

Deux options sont possibles, faire des consolidations temporaires, mais qui ne seront pas efficaces à long terme ou refaire une charpente neuve, en récupérant ce qui peut l'être et remonter une charpente neuve, avant la finition de la couverture.

Il est rappelé que dans le total des travaux initiaux une somme de 30.000 € HT avait été mise pour les éventuels travaux complémentaires.

La DRAC suit et doit revoir le montant de son engagement en cas de dépassement, ainsi que le Département et la Région.

Par 9 voix pour et 3 voix contre, les membres du conseil municipal donnent l'autorisation de signer un avenant utile pour les demandes de subvention liées aux travaux sur la charpente de l'église de Vieulaines.

ECLAIRAGE AU NIVEAU DE L'ECLUSE DEVANT L'ECOLE

Projet d'installation de deux candélabres afin d'éclairer les passages piétons au niveau de l'écluse installée devant l'école.

La commune ayant une convention avec la FDE signée lors du changement de l'éclairage public en 2020, a l'obligation de travailler avec cet organisme.

Devis établi par la FDE s'élevant à 14.676 € dont 9.245 € à la charge de la Commune. Ce devis comprend le matériel, la pose et les travaux de génie civil.

Après en avoir discuté, les membres du conseil municipal demandent qu'un nouveau devis soit établi sous forme d'éclairage solaire.

PROJET ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

Une réunion a eu lieu avec Mme Sandrine DOMINGUES de la CAF. L'objectif fut de présenter le projet de création d'un lieu dédié aux habitants pour toute activité sociale (ex : bibliothèque, atelier pour les jeunes, pour les familles, les personnes âgées, jeux, ...). Il propose une expérimentation de 18 mois sur la commune. Pour ce faire, la municipalité doit déposer un dossier fin janvier pour la commission de mars 2024. Un diagnostic est à préparer en recueillant les besoins des habitants de la commune. La CAF subventionne 30% des investissements nécessaires et 30 % à titre de prêt à taux zéro, sous réserve d'un montant minimum d'investissements par la commune de 1.000 €. Les frais de fonctionnement peuvent être pris en charge à hauteur de 60%.

DIVERS

- * Au mois de juillet, des vrillettes du bois ont été découvertes dans l'église Saint-Riquier, provenant du plafond. Un devis de traitement a été demandé s'élevant à 20.000 €, comprenant la prestation de traitement des 3 plafonds en bois, ainsi que la location de nacelle. D'autres devis sont à demander, ainsi qu'une réflexion sur le subventionnement de ces travaux.
- * Dans le cadre de l'opération des bancs rouges, cause nationale, un banc a été acheté pour la place de la mairie, pour un coût de revient de 224 €.
- * Tour de table : dans le cadre du jumelage, la municipalité est invitée à Herseaux Ballons pour le départ d'Albert Vandesompele qui transmet la présidence à Philippe De Brabandere. Seront bientôt organisés dans la commune, la vente de 15 lots de bois aux habitants de la commune le samedi 25 novembre, le Troc de plantes le même jour, le marché de Noël le 26 novembre, le téléthon les 8 et 9 décembre et le spectacle de Noël le 16 décembre. Discussion sur les arbres endommagés par la dernière tempête sur les parcelles gérées par le Conservatoire du Littoral. Réflexion sur les décorations pour la place, les sapins (qui seront commandés à la coopérative scolaire). Réflexion sur les places disponibles au cimetière. Discussion sur les trous à boucher dans le bout de la Grande Rue et dans les chemins. Le panneau « attention école » est caché par le panneau « zone 30 ».

Conseil Municipal du 21 Décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un décembre à 20 heures, le conseil municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DELOISON Stéphane, Maire.

<u>Présents</u>: MM DELOISON Stéphane, BELLETTE Étienne, DAQUIN Sabrina, DULIN Annie, DULIN Christophe, GALLAND James, HORVILLE Joël, JOUANJEAN Anne, SABLON Christian, SCELLIER Jean-Michel.

Absentes:

Mme VANDERBECKEN Marie-Thérèse, absente excusée donne pourvoir à Mr DELOISON Stéphane

Mme LESIEUR Vanessa, absente excusée

Monsieur DULIN Christophe est élu secrétaire de séance

LECTURE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2023

Achat des sapins de Noël:

La commune a acheté les sapins de Noël auprès de la Coopérative Scolaire du RPI. Il est demandé aux membres du Conseil l'autorisation de présenter et de valider le paiement auprès de la DGFIP pour l'achat de 25 sapins pour un montant de 475 €.

Il est voté par les membres du conseil municipal par 11 voix pour, de donner l'autorisation de présenter et de valider le paiement auprès de la DGFIP.

Bail du terrain cadastré AV135 :

Lors d'un conseil précédent, un renouvellement de bail avait été accordé auprès de Mme BOURGEOIS Elise pour un terrain de 95 ares et 30 centiares, cadastré AV135.

Cette dame étant décédée, Mr. BROGNARD Simon, voisin, se propose de reprendre le bail dans les mêmes conditions, au loyer de 100 € annuel et pour une durée de 9 ans.

Il est voté par les membres du conseil municipal par 11 voix pour, de donner l'autorisation d'établir un bail auprès de Mr. BROGNARD Simon.

Rencontre avec le correspondant DGFIP:

Mr. EOCHE, en sa qualité de correspondant et de conseiller a fait une présentation des finances de la commune vendredi 15 décembre, auprès des conseillers présents.

Il en ressort que notre budget de fonctionnement ne permet pas de dégager suffisamment de bénéfice pour l'intégrer au budget d'investissements. La commune bénéficie cependant d'un fonds de roulement conséquent.

Une discussion est amorcée sur la proportion des charges de personnel, qui reste de 53% des charges totales de fonctionnement.

Avec l'avis de Mr. EOCHE, deux taxes peuvent être instituées :

- Taxe d'aménagement : cette taxe existe déjà au niveau du département, mais pas au niveau communal.

Il est voté par les membres du conseil municipal par 11 voix pour, d'instituer une taxe d'aménagement communale au taux de 3%.

Taxe sur les logements vacants : Il est voté par les membres du conseil municipal par 11 voix pour, d'instituer une taxe sur les logements vacants.

Biens sans Maîtres:

Quelques biens ont été identifiés, les arrêtés ont été établis et affichés sur les propriétés concernées.

Les biens concernent la parcelle AC108 sise 9, rue de Vieulaines, la parcelle AB32 sise rue de la Motte, la parcelle AB33 sise rue de la Motte, la parcelle AD174 sise Voyeul des 3 Fétus et la parcelle AD182 sise Voyeul des 3 Fétus.

Il est voté par les membres du conseil municipal par 11 voix pour, d'incorporer les biens cidessus mentionnés dans le domaine communal.

Pont de Cocquerel:

Une inspection a été réalisée en 2021 par le bureau Veritas sur l'état général du pont, déterminant la classification des différentes parties.

Un devis de réparation a été établi par la société IREM afin de remettre en état de la partie supérieure pour un montant TTC de 15.131,28 €.

La commune de Cocquerel prend en charge 50% du coût, reste à charge la somme TTC de 7.565,64 € pour la commune.

Une demande est en cours aux services concernées pour connaître le poids autorisé sur le pont, qui en est propriétaire et dans quelles proportions et les demandes de subvention possibles.

Il est voté par les membres du conseil municipal par 11 voix pour, l'approbation du devis et la demande de subventions correspondantes.

Projets des travaux :

- Une seconde phase de travaux sur la départementale 3 (D3) est prévue pour l'année 2024 au niveau de 2 nouvelles tranches :
- En bas de la cavée Jean Perron, avec le soutènement du talus (pour 4.220,50 € HT, opération non subventionnée) et la sécurisation d'un passage piéton (pour 12.314,00 € HT).
- A Vieulaines, avec l'aménagement d'une écluse double avant d'arriver au Catelet, pour un montant de 15.336,00 € HT.

La réalisation sera en fonction de la prise en charge par la CABS qui reste maitre d'ouvrage comme en 2023.

- City Stade et aire de Jeux, la réalisation se fera en fonction des finances, en notant que l'année 2024 est la dernière où il sera possible d'obtenir 80% de subvention.
- Projet de lotissement : le projet a été validé par le Conseil d'Administration de Baie de Somme

Habitat. L'étape suivante est l'acquisition du terrain par la CABS et l'établissement d'un devis qui doit être inférieur à 2.172 € HT le m²

<u>Divers</u>

- * Une convention doit être établie pour la parcelle AE31 pour l'usage de la passerelle et de l'ilot avec l'Association Nature et Pêche. Une demande a été faite auprès de l'AMF Association des Maires de France afin de connaitre les démarches à suivre.
- * Espace de Vie Sociale : les questionnaires ont été édités et sont en cours de distribution auprès des habitants de la commune.
- * Garde particulier du domaine routier : la Préfecture de la Somme a donné son accord pour que Mr. JOLLY Philippe ait l'agrément de garde particulier du domaine routier.
- * Dans le cadre de l'opération des bancs rouges, cause nationale, un banc a été livré pour la place de la mairie, pour un coût de revient de 224 €.
- * Une demande a été adressée à toutes les communes pour déterminer les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable.

Après discussion, il est voté par les membres du conseil municipal par 11 voix pour, l'accord de ne pas déterminer de zone de production d'énergies renouvelables sur la commune.

* Tour de table :

Mr. MAQUET Emmanuel, député, confirme son rendez-vous le 12 janvier, à 11h, des sujets proposés liés à la ligne ferroviaire, le lotissement et les éoliennes.

L'essieu de la remorque de la commune est hors service et à remplacer.

La plaque de l'égout située au coin de la rue Sotte est descellée.

L'harmonie d'Allery sera sollicitée pour la fête du village. Parallèlement, la Chorale de Mouscron se propose de venir chanter à la messe le jour de la fête.

La commune n'a pas été retenue dans le projet « Village d'Avenir ».

Les archives de la commune seront inventoriées le 23 janvier.

Des travaux de décolmatage de buses vont être réalisés, rue Clabaut, rue Verte, à Vieulaines, ainsi que sur des fossés. Un plan sera mis dans le prochain bulletin municipal.

Lors de la distribution des bons aux ainés rue Clabaut, des doléances ont été remontées sur la vitesse excessive. Mr. GALLAND James fera un plan en concertation avec les riverains.

Un camion de grumes s'est retrouvé bloqué rue de la Motte et a détérioré le parterre de fleurs. Une réflexion sur la signalisation dans la commune sera faite en petite commission en janvier, afin de déterminer les panneaux à changer ou à ajouter.

Dans le cadre de la réfection des chemins, l'idée de faire un groupement d'agriculteurs en accord avec l'AFR est retenue, l'achat des cailloux étant à la charge de la commune.

Une demande est faite pour l'aménagement d'un terrain de boules derrière le foyer rural.

Les Associations ont la parole

ASSOCIATION PÊCHE et NATURE FONTAINE VIEULAINES





Installation de la table de pique-nique à la salle de La CATICHE par Pierre et Bruno

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024 ...

Dans ces moments difficiles pour la planète, profitons de notre bel environnement pour nous ressourcer et nous revigorer.

Nos projets pour cette nouvelle année :

Continuer : l'entretien et le nettoyage des berges L'initiation et le pique-nique pour les enfants Les concours de pêche Le fleurissement des pots de VIEULAINES Les travaux de la passerelle de l'îlot

Nouveauté : la plantation d'arbres fruitiers à disposition de tous



REJOIGNEZ-NOUS OU RENOUVELEZ VOTRE ADHESION DE DIX EUROS PAR AN.







L'ASEV VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2024 Que chaque jour de cette nouvelle année vous apporte une chance renouvelée de réaliser vos aspirations

En 2023, l'opération une ardoise pour Vieulaines a été un succès, de nombreux habitants de notre commune ont montré leur attachement à l'Eglise de Vieulaines en décorant et signant les ardoises qui seront posées sur la toiture en cours de restauration. Nous les remercions vivement pour leur soutien.

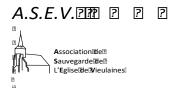
Les membres de l'ASEV continuent leur combat en faveur de la restauration de Notre-Dame de l'Assomption, édifice important du patrimoine du village construit au XVIe siècle.

Notre Assemblée Générale est prévue en juin prochain ; vous y êtes tous les bienvenus pour faire le point avec nous sur l'avancée de la restauration et évoquer les projets à venir. Nous serons présents, comme chaque année depuis 7 ans, le 15 août, lors de la fête de Vieulaines.

Le Bureau Michelle ROS DUPONT Présidente

Catherine DANZELLE Vice-Présidente Marie-Pierre FONTAINE Secrétaire

Antoine DUPUIS Trésorier



S.C.C.F.: SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE FONTAINE SUR SOMME

La société de chasse de Fontaine vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 Créée en 1963, elle est composée d'une vingtaine de sociétaires. Le repas annuel aura lieu le 1 er juin 2024.

<u>Association des Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie,</u> <u>Maroc – ACPG-CATM</u>

L'association des Anciens Combattants vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle Année 2024 et vous invite à nous retrouver pour les commémorations au Monument aux Morts et aux plaques commémoratives les 8 mai, 14 juillet et 11 novembre, ainsi qu'à son repas annuel qui se déroulera à la salle de la Catiche le dimanche 9 juin 2024. Nous célébrerons cette année le 80ème anniversaire de la libération de notre Commune.

ACPG-CATM de Fontaine-sur-Somme

<u>ASSOCIATION DE CHASSE DE FONTAINE SUR SOMME ET DE VIE</u>ULAINES

La Société de chasse ACFV présente une bonne Année 2024 à tous les habitants de la Commune.



L'Association <u>Natur'a Cheval</u> présente, à tous les habitants de Fontaine, ses meilleurs vœux pour l'année 2024!

Comme tous les ans nous commencerons nos activités par Mardi Gras le 2 mars avec le Comité des fêtes - nous vous attendons déguisés sur la place de la mairie pour le traditionnel défilé et le goûter crêpes !

Nous continuerons, tout au long de l'année, par nos balades hebdomadaires et nos randonnées aux beaux jours... Nous ne manquerons pas, fin d'année, le défilé d'Halloween et le transport du Père Noël.

<u>Les membres de L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (U.N.C.)</u> profite de ce début d'année pour vous présenter tous leurs vœux de BONHEUR, et de SANTE. Nous espérons vous retrouver comme chaque année au monument pour le souvenir de ces femmes et de ces hommes qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres, et plus particulièrement cette année pour le 80^{ème} anniversaire du débarquement de nos alliés en Normandie.

Amicalement.

UNC de Fontaine sur Somme et Vieulaines



Calendrier 2024:

- Samedi 6 avril 2024, le parcours du cœur marche et trail
- Samedi 13 avril 2024, la journée « Alain Leclercq »
- Samedi 31 août 2024. Bal Country
- Dimanche 8 septembre 2024, la réderie
- Samedi 28 octobre 2024, l'Assemblée Générale

Nos Sections:

Danses : le mardi à 20h et le jeudi à 18h30

Marche : le mercredi

• Tennis de table : le mercredi à 19h

• Gym : le vendredi

Bibliothèque : Boîte à livres

Comité d'Animation de Fontaine-sur-Somme et de Vieulaines



Nos Manifestations pour 2024 :

- 2 Mars 2024 : Mardi gras en collaboration avec Natur'à cheval
- 1^{er} Avril 2024 : Chasse aux œufs avec le lapin de Pâque
- 4 Mai 2024 : Fête de Fontaine sur Somme avec son traditionnel repas Moules Frites
- 13 Juillet 2024 : Bal organisé par la commune
- 15 Août 2024 : Fête de Vieulaines





POUR LA NOUVELLE ANNÉE, NOUS VOUS SOUHAITONS PLEIN D'INSPIRATION ET D'AMBITION, DE NOUVELLES IDÉES ET LA CONCRÉTISATION DE VOS PROJETS.

TOUT LE BUREAU VOUS ENVOIE SES MEILLEURS VOEUX POUR 2024!

Balade découverte de notre beau village et de ses environs.

Chaque samedi matin, à 9h30

Rendez-vous sur la place de la Mairie Accessible à tous, de 5 à 10km

Gratuite et sans inscription préalable.

Renseignements: Claude MARTIN 06.81.18.72.11

Un compte rendu de la balade est adressé par mail à chacun



Echecs pour tous, toute l'année. Salle Annexe de la Salle polyvalente, le vendredi soir 18h

Vie communale

Conseil Municipal des Jeunes :

Le conseil Municipal des jeunes a participé à l'animation de la fête de l'école à Liercourt, le 1er juillet dernier et à l'animation de la journée du 14 juillet, en proposant des jeux de plein air en même temps que se déroulait le pique-nique.

Le Conseil Municipal des jeunes a également organisé, le 14 octobre dernier, sa 2ème boum pour les collégiens et lycéens du village (chacun a pu là encore, convier deux invités). Les jeunes ont pris en charge toute son organisation en amont. Durant la soirée, ils ont accueilli les autres jeunes, pris en charge l'organisation du vestiaire, toute l'animation musicale, le buffet.... Ce sont en tout cette fois encore, 56 jeunes qui ont participé à cette soirée festive! Ce même jour mais en après-midi, ce sont les plus jeunes, les 5-12 ans qui ont participé à un après-midi goûter-dansant!

Les jeunes du CMJ ont également participé à l'animation du Téléthon, le 9 décembre, en animant l'espace jeux de sociétés et en participant à la vente des décorations de Noël. Et comme habituellement, des membres du Conseil ont assuré sa représentativité lors des cérémonies du 14 juillet et du 11 novembre.

Cérémonies du 14 juillet 2023 :

A l'issu de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice, le traditionnel bal a été organisé le 13 juillet à la Catiche, au cours duquel la buvette a été tenue par le Comité d'Animation de Fontaine-sur-Somme et Vieulaines.

Comme tous les ans, la journée du 14 juillet a commencé par une cérémonie du souvenir au monument aux morts, suivie de la remise de dictionnaires pour les enfants entrant au collège et la remise des médailles et des diplômes.

A midi, de nombreux habitants se sont retrouvés à la salle de la Catiche pour un pique-nique commun, un bon moment de convivialité et de partage, avant de participer aux jeux organisés par le Conseil Municipal des Jeunes dans l'après-midi. Le Bar « La Claire Fontaine » a géré la buvette et le barbecue.

L'opération ayant eu un grand succès, elle sera renouvelée lors du prochain 14 juillet.

Fête du 15 août à Vieulaines :

La journée du 15 août a débuté avec la traditionnelle messe en plein air pour l'Assomption. Comme chaque année, le Comité d'Animation a organisé la fête de Vieulaines, qui a connu un énorme succès. Les nombreux visiteurs se sont restaurés, au son des animations musicales du groupe Sébastien, de Bruno Sauty, la soirée s'étant terminée au son d'un DJ. Natur'A Cheval a proposé des balades en poney, nos amis Belges d'Herseaux-Ballons ont tenu un stand de gaufres, le retour de la brocante a permis de faire de bonnes affaires. Merci à tous les bénévoles qui permettent la réussite de la fête.

Repas des aînés :

Le repas des aînés a eu lieu le 9 septembre.

Une soixantaine de convives y a assisté, dans un décor fleuri. Malgré la chaleur de la journée, le repas a été fortement apprécié. Il a été entrecoupé de quelques intermèdes musicaux, qui ont permis de danser sur l'accordéon de Bruno PAUDELEUX. Comme tous les ans, le repas a mis à l'honneur nos aînés : Micheline MONT et Michel JOLLY.

Marie-Thérèse a organisé son traditionnel loto; quelques-uns sont donc également repartis avec de belles surprises.

Journées Européennes du Patrimoine :

A l'occasion de ces journées, l'église Saint-Riquier de Fontaine et l'église Notre-Dame de l'Assomption de Vieulaines ont été ouvertes au public les 16 et 17 septembre. En complément des visites, l'opération a permis à l'Asev d'initier l'opération de ventes d'ardoises personnalisées au profit de la restauration de l'église de Vieulaines.

Troc aux plantes :

Pour une première, après une exposition à la réderie du 3 septembre, le succès était au rendez-vous pour cette BOURSE AUX PLANTES le 25 novembre, jour de la Sainte Catherine.

Merci à tous les participants et aux nombreux visiteurs.

Rendez-vous pour la prochaine édition 2024.





7 rue de Haut (maison à gauche de l'église) 80510 Fontaine - sur -Somme Parlez-en autour de vous...

Marché de Noël :

La Claire Fontaine a organisé son 1^{er} marché de Noël de Fontaine le dimanche 26 novembre, 1^{er} succès !!!!!

23 exposants ont proposé leurs créations et leurs produits (décoration de Noël, bijoux, carterie, sucreries, pains d'épices, idées cadeaux etc....)

La salle n'était pas assez grande, un barnum a été installé dans la cour.

110 parts de tartiflette et 90 croque-monsieurs ont été vendus.

Les nombreux visiteurs ont rendu ce marché vivant, toute la journée (de 10h à 18h).

Nous remercions les habitants du village d'avoir répondu présents ainsi que ceux des villages alentours.

Les exposants étaient ravis de leurs ventes et de l'ambiance de la journée.

Nous tenons à remercier :

- Le comité d'animation pour le prêt du barnum, le montage et le démontage.

- Armelle et Marie-Noelle pour la décoration extérieure et le coin photos du Père-Noël.
- Le Père-Noël pour sa visite 2 fois dans la journée.
- Notre famille pour la tartiflette, les crêpes, la buvette, l'installation et le rangement.
- Hélène pour le prêt de la boîte aux lettres du Pôle Nord
- La municipalité pour le prêt de la salle
- Et pour finir, les personnes qui trouvent toujours des solutions à nos soucis de dernières minutes (elles se reconnaîtront)

BILAN DE LA JOURNEE : A REFAIRE !!!!! Pas chaque année, pour ne pas lasser mais tous les 2 ans.

MERCI ENCORE A TOUS Stéphanie et Kévin

Fête de Noël du 16 décembre 2023 :

Le samedi 16 décembre, le Père-Noël s'est déplacé dans la calèche de Natur'A Cheval pour remettre les cadeaux aux enfants, ainsi que quelques friandises. Les enfants, accompagnés des plus grands, ont été nombreux à se rassembler aux 3 points de rendez-vous, Grande Rue, Place Jean Mamelot et Place Jeanne de Fontaine.

L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter bien mérité, avant de bénéficier d'un spectacle présenté par la compagnie **Car à pattes**.

Organisation du Téléthon 2023 les 8 et 9 décembre :

Avec le concours de plusieurs associations, des jeunes du Conseil Municipal et de bénévoles, le stand a proposé tout au long de la durée du téléthon des chocolats chauds, du vin chaud, des crêpes, des croque-monsieurs, ...). Une vente de cases a permis également de récolter des dons. L'école et le Comité d'Animation ont fait un don.

15 litres de crêpes, 15 litres de soupe, 250 croque-monsieurs, 10 litres de vin chaud, et de nombreuses pâtisseries ont permis de récolter la somme de 1.187,40 € pour l'AFM.

CCAS:

Mme Reine Comont-Parcy a généreusement fait don d'un chèque à l'ordre du CCAS d'un montant de 200 €.

Informations communales



Les démarches administratives

Inscription Listes électorales 2023

Nouveaux arrivants : vous pouvez vous inscrire en ligne sur service-public.fr ou auprès de la Mairie (muni de votre pièce d'identité et justificatif de domicile)

Urbanisme et voirie

Permis de construire et déclaration préalable

Pour tout projet de construction supérieure à 20 m², une demande de permis de construire doit être formulée, pour celles inférieures à 20 m² et dans le périmètre des bâtiments de France, toute modification de façade (changement d'ouverture, ravalement, ...), une déclaration préalable doit être faite et déposée en Mairie.

Recensement Citoyen Obligatoire

Tous les jeunes garçons et jeunes filles de la Commune atteignant leur 16ème anniversaire en 2023 devront se présenter à la Mairie, au cours du mois de leur naissance, pour le recensement citoyen obligatoire.

Permis de démolir

Si vous êtes situés dans le périmètre des bâtiments de France (moins de 500 m de l'église), et que vous souhaitez démolir une construction (hangar, abris de jardin, ...), merci de remplir un permis de démolir et de le déposer en mairie.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez choisir de déposer votre permis de construire et plus largement votre demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir...) par voie électronique pour la réalisation de vos travaux (construction ou extension, ravalement, clôture, abri de jardin, fenêtres,...).

Adresse et horaires de la Mairie

Place Jeanne de Fontaine 80510 Fontaine-sur-Somme

Tél: 03.22.31.94.46 - Courriel: fontaine-sur-somme@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 12h

Permanences des élus : Samedi de 10h à 12h

Site d'informations municipales : PANNEAUPOCKET

Le maire et ses adjoints sont disponibles sur rendez-vous



La bibliothèque (espace Margaux Gambier) sera ouverte les mercredis 10 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai, 12 juin, 10 juillet, 7 août, 4 septembre, 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre de **16h à 18h** et les samedis 20 janvier, 24 février, 23 mars, 20 avril, 25 mai, 22 juin, 21 septembre, 19 octobre, 23 novembre de **10h30 à 11h30**



Vous avez normalement reçu dans votre boîte aux lettres, un questionnaire concernant la réflexion autour de la création d'un Espace de Vie Sociale au sein de la commune. Cet espace pourra être installé dans la petite salle attenante à la salle polyvalente. L'objectif est de proposer un lieu convivial, ouvert selon un planning hebdomadaire aux habitants adultes et enfants, qui le souhaitent et qui permettrait à tous de se rencontrer autour d'un café, d'échanger, d'organiser des projets. Il serait bien sûr mis à disposition des associations de la commune. Nous espérons que ce lieu pourra ouvrir dès cet été.

Merci à ceux d'entre vous qui y ont déjà répondu! Soyez encore nombreux à le faire! Vous pouvez le déposer en mairie ou dans la boîte aux lettres, le scanner ou le photographier et nous le renvoyer par mail à l'adresse de la mairie (en indiquant « questionnaire EVS » en objet): fontaine-sur-somme@wanadoo.fr



Afin de faciliter vos démarches administratives, un espace est ouvert les 2èmes mercredis de chaque mois, de 9h à 11h30, à la Mairie de Fontaine.

Les agents France Services sont là pour vous accompagner au niveau numérique pour que vous puissiez effectuer certaines démarches en lien avec la CAF, la CPAM, MSA, la Caisse de retraite, France Travail, les Service des Impôts, la Poste, les titres de transport et d'identité, le Centre d'accès au droit.



Conseil Municipal des Jeunes

La mission du Conseil Municipal des Jeunes se termine fin mars. Une nouvelle équipe succèdera à celle en place depuis 2022. Clémence quitte son poste de maire. Si d'ores et déjà cette mission vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Armelle.

Une soirée apéro d'échanges est prévue courant mars à laquelle seront conviés les collégiens et lycéens. Vous serez informés par les réseaux et directement par courrier.

Projets en cours

Plusieurs projets, dont une bonne partie avait été initiée au cours de l'année passée, et doivent être finalisés en 2024, voici les principaux :

Sécurisation de la Départementale 3 :

Trois aménagements pour la sécurisation de la départementale ont été réalisés au cours de l'année 2023, au niveau des entrées de Fontaine (aménagements 1 et 6) et devant l'école (aménagement 5).

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme (CABS) et le cabinet Latitudes, il est prévu de privilégier pour l'année 2024 la sécurisation de Vieulaines (stationnements en chicane avant d'arriver au Catelet) et en bas de la cavée Jean Perron (passage piéton sécurisé).

Projet immobilier Baie de Somme Habitat :

Le projet immobilier de construction d'environ 20 logements rue Anchy et rue Sotte a été validé par le Comité d'engagement de Baie de Somme Habitat, il sera discuté prochainement au sein de la Commission Habitat de la CABS. Ce projet permettrait à la commune d'accueillir de nouveaux habitants afin de maintenir l'école au cœur du village, qui est menacée d'ores et déjà de perdre une classe.

Bassin de rétention des eaux pluviales à Vieulaines :

Le projet, géré par la CABS, a été reporté en 2024, la DDTM demandant des pièces complémentaires sur la gestion des eaux de ruissèlement.

Ce bassin se situera en face du logement communal de Vieulaines.

Travaux de toiture :

La toiture située rue de Haut, sur la salle de réunion a été refaite en 2023. Concernant ce bâtiment, d'autres tranches de travaux de toiture sont à prévoir.

Aménagement sportif et aire de jeux :

Un aménagement est toujours à l'étude, comprenant une aire de jeux pouvant se situer entre l'actuel abribus et l'école, et un city stade à coté du Foyer Rural.

Ces projets font l'objet de divers devis et peuvent bénéficier d'aides à l'aménagement dans le cadre des JO 2024.

Travaux d'aménagement du déversoir :

La commune est propriétaire du vannage des Provisions (déversoir) implanté sur les parcelles référencées AE n°39, 40 et AH n°36. L'ouvrage permet le maintien du niveau d'eau dans les étangs situés en amont et les zones humides associées.

Les travaux seront réalisés sous maitrise d'ouvrage du SMAECA (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du Canal d'Assèchement, dont le siège est la mairie de LONGPRE LES CORPS SAINTS, ils permettront de créer un bras de contournement stabilisant la gestion des flux.

Ces travaux seront pris en charge par le SMAECA et seront financés comme suit :

- 70 % par l'agence de l'eau Artois Picardie
- 30 % par les fonds FEDER (fonds européens)

Les travaux, initialement prévu à l'automne 2023, sont reportés au printemps de cette année.

Travaux de réfection de l'église de Vieulaines :

La couverture de l'église sur la partie de la Nef a été terminée fin 2023. Concernant le Chœur, la charpente étant en très mauvais état, elle doit être remplacée. Les financeurs habituels (DRAC, Région Hauts de France et Département de la Somme) sont sollicités afin que le chantier reprenne au plus vite.

Réfection des chemins :

Plusieurs chemins sont en mauvais état, au niveau de la vallée de Sorel, à la carrière, au niveau de Vieulaines, et également au bout de la Grande Rue. Cette dernière sera remise en état en priorité. Concernant les chemins ruraux, une réflexion avec les agriculteurs en collaboration avec l'AFR est en cours.

Entretien des fossés:

En complément des entretiens faits par la Commune, la Préfecture a établi un plan de travaux sur les réseaux hydrographiques. Pour Fontaine-sur-Somme et Vieulaines, il consiste au :

- * décolmatage de buses sur :
- les fossés, rue Clabaut (2 buses), rue Verte (4 buses), rue Anchy en AD578 (1 buse),
- le bras des Aunais (2 buses rue Verte AT211 + AV164 et 165)
- la Serlance (2 buses rue Verte AT166)
- Vieulaines (1 buse en Al75, 50, 71)
- * remplacement d'une buse cassée à Vieulaines (Al 52 et 258)
- * retrait de débris végétaux pour l'ouverture du milieu (AT120, 121 et 122 sur la Serlance)
- * création de trouées sur 250m le bras des Aunais (AV178, 180, 199, 200 et 209)
- * protection de berges
- sur le canal d'asséchement avec 100 m d'enrochements végétalisés
- sur la Serlance avec 3x5m d'enrochements végétalisés
- sur le bras des Aunais avec 30 m de pieux planchés, une échelle limnométrique et le repositionnement de 2 buses.



Le bar à la Claire Fontaine Organise sa



SOUREE KARAOKE

à la salle des fêtes de Fontaine animée par

Chante avec ton chosur

Animation comprise toute la soirée

le samedi 10 février à 19h30

Menu adulte 19,50 euros

Menu enfant 6,50 euros

1 kir offert Lasagne Salade verte Fromage Dessert Café Chips
Jambon
1 glace
1 boisson

Inscription jusqu'au 01 février 2024 Paiement à l'inscription

Limité à 85 personnes



Travaux en commissions

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DE FONTAINE SUR SOMME ET VIEULAINES DU 7 OCTOBRE 2023

Présents:

- Association Pêche et Nature Fontaine Vieulaines Mme VIART Beatrice (Secrétaire) et Mr. VILBERT Bruno (Président)
- Société de chasse ACFV Mr. CAYEUX Jean-Paul (Trésorier)
- Société de chasse SCCCF Mr. OUTTERS Maxime (Président)
- Stand de Tir (Picard Tir): Mr. PALADINI Laurent (Président)
- Le Foyer rural Mr. LECLERCQ Jean-François (Président)
- Comité d'animation Mme HOUDART Jocelyne (Secrétaire)
- Anciens combattants CGTPAM représenté par Mr. HORVILLE Joël
- Natur'A Cheval représentée par Mme JOUANJEAN Anne (Membre du Bureau)
- ASEV Mme ROS DUPONT Michelle (Présidente)
- La Claire Fontaine Mme ROLLAND Stéphanie co-gérante
- Mme DENIS Armelle
- Mme HERVEY Simone
- Mme SPILMONT Chantal

Et le Conseil Municipal représenté par :

- Mr DELOISON Stéphane
- Mr HORVILLE Joël
- Mme JOUANJEAN Anne
- Mme LESIEUR Vanessa

Sont excusés :

- Mme DELARUELLE Marie-Paule (Natur'A Cheval)
- Mme DORADO Aurélie (Natur'A Cheval)
- Mr DULIN Christophe (Conseil Municipal)
- Mme FAES Axelle (Bénévole de l'Espace Lecture)
- Mr. GAVOIS Gilles (Union Nationale des Combattants)

Déroulement :

Introduction par Stéphane DELOISON pour ordre du jour.

Cette réunion fait suite à la première, organisée il y a juste un an. 9 associations sont présentes ou représentées. Sont également conviées des personnes, qui, sans inscrire leurs actions dans un cadre associatif, participent ou souhaitent participer à la vie de la commune. Les objectifs sont multiples : faire connaissance, reprendre contact, présenter les objectifs de chaque association et établir un calendrier prévisionnel des Assemblées Générales et des manifestations à venir.

Les tours et temps de paroles sont totalement libres.

1/ **Le Foyer Rural**, Jean-François LECLERCQ en est le président. Dans le cadre d'Octobre Rose, l'association organise samedi 28 octobre, à 14 h, une marche de 7 Km et un trail de 14 Km dans le cadre d'Octobre Rose. L'Assemblée Générale se tient le vendredi 4 novembre. Les 8 et 9 décembre, elle organisera avec d'autres associations, le téléthon avec un fil rouge sur le Tennis de Table, hors la nuit. L'idée est de le faire à la salle polyvalente pour les commodités (froid – toilettes).

Les dates à retenir pour l'année 2024 sont :

- Le 6 avril 2024, le parcours du cœur marche et trail
- Le 13 avril 2024, la journée Alain Leclercq
- Les 31 août et 1er septembre 2024, week-end Danse
- Le 8 septembre 2024, la réderie
- Le 2 novembre 2024, l'Assemblée Générale

Un autre projet en 2024 est de substituer Octobre Rose par Mars Bleu.

L'association possède plusieurs sections, la section Danse, chaque mardi et jeudi ; le Tennis de Table le mercredi à 20h (avec l'objectif d'inscrire une équipe en championnat UFOLEP), la marche le mercredi ; la section Gym d'entretien, chaque vendredi soir. La cotisation annuelle est de 15€, assurance comprise.

De plus, l'association a au niveau du Foyer Rural une boîte à livres, ainsi qu'une boîte à CD.

2/ **Pêche et Nature Fontaine Vieulaines**, l'association contribue à l'entretien, au débroussaillage et à l'animation des marais. La pêche est ouverte toute l'année, avec différents concours.

Cette année, elle a mis en place plusieurs installations, notamment le ponton de pêche accessible aux handicapés, une nouvelle table au terrain de pétanque. Il est envisagé de planter des arbres fruitiers au niveau de la passerelle de l'étang des provisions à la Sainte Catherine. L'association continue la promotion de la pêche vis-à-vis des enfants. Le but est d'attirer plus d'enfants, plusieurs pistes sont envisagées, notamment via l'école. Les initiations ont lieu tous les samedis matin de juin avec un concours de pêche et un piquenique pour les enfants le premier week-end de juillet à la salle de la Catiche.

L'association a organisé un concours de pêche aux carnassiers à l'étang de Vieulaines le 30 septembre, l'opération sera renouvelée en 2024.

L'Assemblée Générale se déroulera le 16 février 2024, à 20h dans la salle annexe.

3/ L'association des Anciens combattants ACPG-CATM

L'Association est présente aux Commémorations au Monument aux Morts les 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.

L'Assemblée Générale se déroulera en février 2024.

Le repas annuel sera organisé à la Catiche le 9 juin 2024., en accord avec l'Association de Chasse.

Dans le cadre des Commémorations des 80 ans de la Libération, une exposition (photos et matériels) relative à Fontaine aura lieu les 7 et 8 septembre 2024.

4/ Le café La Claire Fontaine. Le prochain évènement est l'organisation d'un marché de Noël le 26 novembre 2023 à partir de 10h à la Salle Polyvalente, la salle annexe, et un barnum (22 exposants à ce jour) Au niveau de la restauration, tartiflette à emporter sur

réservation, buvette, visite du Père Noël / Photos.

Le 10 février 2024, soirée Karaoké, à la Salle, avec l'association « chante avec ton Cœur ».

Le 16 juin 2024, réderie avec l'idée d'une journée Américaine derrière l'école, voitures anciennes, hamburger, donuts, danse country, ...

Le 21 juin 2024, fête de la musique en soirée, en réflexion avec les autres associations, derrière l'école.

Le 14 juillet 2024, pique-nique à la Catiche avec la Municipalité. Voir la décoration. Chacun ramène son repas, comme cette année.

5/Le **Comité d'Animation de Fontaine et Vieulaines :** L'association participe aux manifestations de la commune. A ce titre, elle organisera pour l'année 2024 :

- Le 2 mars 2024, Mardi Gras en collaboration avec Natur'A Cheval, avec soirée jeux à la Salle Polyvalente.
- Les 4 et 5 mai 2024, le repas Moules frites de la fête du village le samedi soir, la buvette le dimanche.
- Le 13 juillet 2024, la buvette à la Catiche après le feu d'artifice.
- La fête du 15 août à Vieulaines, accompagnée de la réderie.
- Le 28 septembre 2024, le repas de remerciements à la Salle Polyvalente.
- Le 29 novembre 2024, l'Assemblée Générale à la Salle Annexe.

L'Assemblée générale aura lieu cette année le 24 novembre 2023.

- 6/ **Association de chasse / ACFV.** L'association participe à la gestion de la faune avec les égrainoirs et les abreuvoirs. Elle organisera son Assemblée Générale dans la salle annexe, dont la date reste à définir.
- 7/ **Picard Tir**. L'association avait souhaité contribuer financièrement à la sauvegarde de l'Eglise de Vieulaines lors de la fête prévue du club début septembre, laquelle a été annulée. Afin de se faire connaitre, elle propose des ateliers ludiques de tir (type pistolets à eau, à élastiques), pour la fête du club, sur des cibles de type kermesse.

L'association souhaite être associée à une manifestation pour des activités ludiques de tir, accessibles à tous les âges, par exemple lors du 15 août et/ou la réderie de septembre.

- 8/ Association de chasse: SCCF, L'association s'investit pour l'entretien des zones de chasse, l'agrainage, la régulation des nuisibles. L'association compte 20 membres et a récupéré plusieurs nouveaux actionnaires. Le repas annuel devrait avoir lieu au cours du mois de juin à la Catiche, en accord avec l'ACPG-CATM.
- 9/ Mme HERVEY Simone prend en main les jeux d'échecs chaque vendredi à 18h à la Salle Annexe, les promenades chaque samedi matin devant la mairie, à 9h. Elle met l'accent sur la Fête des Voisins qui permettrait de réunir les gens et leur permettre de se connaître, de se rencontrer (par exemple sur la place du village) et organisera le 25 novembre 2023, avec Mr. SAVARY Gilbert, une journée de partage et d'échange, totalement gratuit, de plantes et de graines.
- 10/Natur'A Cheval, l'association organise balades et randonnées à cheval, dans le respect strict de la nature et du bien-être des animaux. L'association organise prochainement une manifestation pour Halloween le 1^{er} novembre, participera au Téléthon le 9 décembre (récolte

des dons dans les rues de Fontaine et de Vieulaines) et promènera le Père Noël en calèche le 16 décembre dans les rues de Fontaine.

Les manifestations prévues pour l'année 2024 sont :

- Le défilé pour Mardi Gras, avec le Comité d'Animation, suivi d'une soirée crêpes et jeux de société à la Salle Polyvalente.
- Participation à la Fête des Hortillons à Amiens en juin.
- Le repas de l'Association se déroulera au cours du mois de mai.
- La participation à la fête de l'Eau à Longpré le 16 juin 2024.
- La participation à la fête du 15 août à Vieulaines, avec le baptême en poneys.
- En octobre 2024, un projet de chasse aux trésors.
- Défilé d'Halloween le 1er novembre.
- Participation au téléthon 2024
- Promenade avec le Père Noël.

L'association organise tous les mercredis, samedis et dimanches des sorties à cheval, et une fois dans l'année la journée Natur'a avec des jeux et un repas pour les adhérents.

- 11/ Mme DENIS Armelle est devenue bénévole dans le cadre de la commission cadre de vie et a intégré le Conseil Municipal des jeunes aux animations et ateliers qu'elle propose. Armelle arrêtera ses activités au printemps. Elle déplore le manque de moyens et d'investissements.
- 12/ Mme SPILMONT Chantal Le Club des Ainés a cessé ses activités depuis environ 1 an. Lors du dernier repas des Ainés, Chantal s'est proposée pour reprendre une association, mais de manière énergique, pièce de théâtre, atelier de lecture. Pour constituer ou restructurer l'association, il faudra reprendre les statuts, constituer un bureau. Le projet est pour le moment suspendu. Si des habitants et habitantes souhaitent s'engager...

13/ L'ASEV (Association de Sauvegarde de l'Eglise de Fontaine et Vieulaines)

Les travaux de la toiture de l'Eglise de Vieulaines ont débuté. Une réunion de chantier importante aura lieu mardi 10 pour statuer sur l'état de la charpente. L'Association travaille sur les dossiers afin de préparer toutes les diverses demandes aux organismes financeurs. L'ASEV a fait une opération de vente d'ardoises lors des Journées du Patrimoine. Pour ceux qui n'ont pas pu venir, une autre opération aura lieu début novembre. L'idée est de sensibiliser auprès de l'école. L'Assemblée Générale a eu lieu le 8 septembre 2023. La prochaine aura lieu probablement en mai 2024. La date importante dans la vie de l'association est la fête de Vieulaines, fête de l'Assomption, avec l'idée de faire en 2024 une exposition sur le thème du « Diner de Vieulaines », comme celle faite cette année à Valines.

LA PLUIE, LE BEAU TEMPS A FONTAINE ET A VIEULAINES



Nous remercions Claude PARCY et Jean-Paul QUINT qui relèvent quotidiennement la pluviométrie sur Fontaine et Vieulaines.

FONTAINE		VIEULAINES	
Total 2022	743	Total 2022	711
Janvier 2023	102	Janvier 2023	97
Février 2023	8	Février 2023	7
Mars 2023	129	Mars 2023	135
Avril 2023	80	Avril 2023	82
Mai 2023	44	Mai 2023	41
Juin 2023	37	Juin 2023	35
Juillet 2023	112	Juillet 2023	89
Août 2023	95	Août 2023	112
Septembre 2023	81	Septembre 2023	86
Octobre 2023	76	Octobre 2023	87
Novembre 2023	216	Novembre 2023	211
Décembre 2023	76	Décembre 2023	66
Total 2023	1.056	Total 2023	1.048

État Civil 2023



GAMARD GOURDAIN Swann, née le 10 janvier LAURIN Léandre, né le 17 octobre



Mariages

COURBET Frédéric et DIEU Dorothée, le 19 août
COUDEVILLE Christian et COZETTE Corinne, le 2 septembre



<u>Décès</u>

GAMBIER Guy, Emile, Léon, André, décédé le 17 janvier

LOTH Vincent, Marie, Eugène, René, décédé le 13 février

MARCASSIN veuve LECLERCQ Nadine, Nadège, Jeannette, décédée le 27 avril

MERLIN veuve PLATEAU Georgette, Adèle, décédée le 24 mai

WAGNIES épouse CUVILLIER Monique, Denise, Andrée, décédée le 29 mai

JOLLY Jérémy, Bernard, Alain, décédé le 13 septembre

TILLIER veuve DECAYEUX Régine, Marcelle, Andréa, décédée le 13 octobre